

DEMANDE DE DÉROGATION AU PÉRIMÈTRE SCOLAIRE ANNÉE SCOLAIRE 2023 / 2024

à retourner au plus tard le 28 avril 2023

IMPRIMÉ DESTINÉ AUX DEMANDES DE DÉROGATIONS
POUR LES FAMILLES HABITANT UNE COMMUNE EXTÉRIEURE ET SOUHAITANT
INSCRIRE LEUR ENFANT DANS UNE ÉCOLE DE CALUIRE ET CUIRE.

Pour les familles habitant Caluire et Cuire, utiliser l'imprimé spécifique.

INFORMATIONS À PRENDRE CONNAISSANCE AVANT TOUTE DEMANDE :

- La dérogation est une **EXCEPTION** au principe d'inscription de chaque enfant à l'école dont dépend son domicile.
- **Attention !** La dérogation acceptée est valable pour tout le premier cycle (maternelle), et doit être renouvelée au moment du passage au CP (élémentaire).
- La décision finale de dérogation est toujours prise **sous réserve de places disponibles le jour de la rentrée**, l'inscription des enfants du secteur étant prioritaire.
- Pour compléter le dossier, se référer aux différentes étapes décrites pages 5 et 6
- "Toutes les démarches sur www.ville-caluire.fr / rubrique : enfance & jeunesse / vie scolaire / inscription scolaire"

ENFANT

NOM : PRÉNOM :

SEXE : Féminin Masculin

DATE DE NAISSANCE :

LIEU DE NAISSANCE (commune et département) :

France Autre pays

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

ÉCOLE FRÉQUENTÉE EN 2022 / 2023 (si l'enfant est déjà scolarisé) :

..... Commune :

ÉCOLE DEMANDÉE :Commune de Caluire et Cuire

ÉCOLE DE SECTEUR : Commune :
(dépendant de votre domicile)

NIVEAU DE LA CLASSE (à la prochaine rentrée scolaire) :

RESPONSABLES LÉGAUX DE L'ENFANT (cocher la mention utile)

- le père et la mère le père uniquement la mère uniquement le tuteur
 autre :

SITUATION FAMILIALE (cocher la mention utile)

- Marié(e) Veuf(veuve) Pacsé(e) Vie maritale Célibataire
 Divorcé(e) : *compléter l'annexe 1* Séparé(e) : *compléter l'annexe 1*

RESPONSABLE LÉGAL À CONTACTER EN PRIORITÉ (cocher la mention utile)	AUTRE RESPONSABLE LÉGAL (cocher la mention utile)
Préciser s'il s'agit : <input type="checkbox"/> du père <input type="checkbox"/> de la mère <input type="checkbox"/> du tuteur <input type="checkbox"/> autre	Préciser s'il s'agit : <input type="checkbox"/> du père <input type="checkbox"/> de la mère <input type="checkbox"/> du tuteur <input type="checkbox"/> autre
Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :
Date de naissance :	Date de naissance :
Adresse :	Adresse :
Code postal et Ville :	Code postal et Ville :
Tél domicile :	Tél domicile :
Tél travail :	Tél travail :
Tél portable :	Tél portable :
Email :	Email :

MOTIF DE LA DEMANDE DE DÉROGATION

(veuillez cocher le motif correspondant à votre demande)	JUSTIFICATIFS À FOURNIR
<input type="checkbox"/> Rapprochement de fratrie dans le groupe scolaire	<p>Indiquer pour chaque frère ou sœur scolarisé dans l'école demandée : nom, prénom, date de naissance, niveau de classe :</p> <p>Nom et prénom Date de naissance..... Niveau de classe année scolaire 2023 / 2024</p> <p>Nom et prénom Date de naissance..... Niveau de classe année scolaire 2023/ 2024</p>
<input type="checkbox"/> Enfant dont l'un des parents travaille dans le groupe scolaire demandé	<p>Un justificatif établi par l'employeur</p>
<input type="checkbox"/> Garde gratuite par les grands-parents résidant dans le périmètre scolaire demandé	<p>Une attestation sur l'honneur rédigée par les grands-parents avec mention de leur adresse et de la prise en charge de l'enfant sur les temps périscolaires</p> <p>Un justificatif de domicile des grands-parents facture de moins de 3 mois (eau, gaz, électricité, téléphone fixe) ou bail, quittance de loyer</p>

Aucun autre critère n'est pris en compte par la Ville de Caluire et Cuire.

ATTESTATION SUR L'HONNEUR (cocher la mention utile)

Je soussigné(e).....atteste sur l'honneur :

- exercer l'autorité parentale sur l'enfant pour lequel je demande une dérogation au périmètre scolaire.
- que les déclarations ci-dessus sont conformes à la réalité et que je suis informé(e) qu'est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende le fait d'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts (*Cf. article 441-7 du code pénal*).
- autoriser la Ville de Caluire et Cuire de garder mes données personnelles pendant la scolarité à l'école primaire de l'enfant.

À....., le.....

Signature du ou des parents :

AUCUNE DEMANDE NE SERA PRÉSENTÉE EN COMMISSION SI LE DOSSIER N'EST PAS COMPLET

AVIS PRÉALABLES À RECUEILLIR
(à solliciter par les responsables légaux de l'enfant)

DÉROGATION DEMANDÉE POUR UNE ÉCOLE DE CALUIRE ET CUIRE POUR UN ENFANT HABITANT DANS UNE AUTRE COMMUNE	
<p style="text-align: center;">ÉCOLE DE SECTEUR (dépendant de votre domicile)</p> <p>Direction de l'école</p> <p><input type="checkbox"/> avis favorable au transfert de l'enfant</p> <p><input type="checkbox"/> avis défavorable (à motiver)</p> <p>observations :</p> <p>Date et signature : Tampon de l'école :</p>	<p style="text-align: center;">ÉCOLE DEMANDÉE</p> <p>Direction de l'école</p> <p><input type="checkbox"/> avis favorable à l'accueil de l'enfant</p> <p><input type="checkbox"/> avis défavorable (à motiver)</p> <p>observations :</p> <p>Date et signature : Tampon de l'école :</p>
<p style="text-align: center;">AVIS DU MAIRE DE LA COMMUNE DE RÉSIDENCE DE L'ENFANT</p> <p><input type="checkbox"/> avis favorable du Maire</p> <p><input type="checkbox"/> avis défavorable du Maire</p> <p>observations :</p> <p>Date et signature : Tampon de la commune :</p>	

LES DIFFÉRENTES ÉTAPES POUR L'INSTRUCTION DE VOTRE DOSSIER DE DEMANDE DE DÉROGATION AU PÉRIMÈTRE SCOLAIRE

1) RENSEIGNER LE DOSSIER AVEC LES JUSTIFICATIFS DEMANDÉS

COMPLÉTER ET SIGNER LE FORMULAIRE

JUSTIFICATIFS CORRESPONDANT AUX MOTIFS ALLÉGUÉS DANS LA DEMANDE DE DÉROGATION

(conformément à la liste des justificatifs insérée dans le formulaire)

JUSTIFICATIFS PERMETTANT L'ÉTABLISSEMENT DU CERTIFICAT DE PRÉ-INSCRIPTION SCOLAIRE

Justificatif de l'autorité parentale :

- copie du livret de famille (pages des parents et de l'enfant concerné) ou extrait d'acte de naissance de l'enfant justifiant de l'autorité parentale
- en cas de divorce ou de séparation avec jugement : Renseigner l'annexe 1, joindre une copie du jugement déterminant l'autorité parentale et les modalités de garde et de résidence de l'enfant avec une copie de la pièce d'identité de chaque parent
- en cas de séparation sans jugement : Renseigner l'annexe 1 et joindre l'attestation des deux parents justifiant de leur accord conjoint pour cette inscription avec une copie de la pièce d'identité de chaque parent

Justificatif de domicile :

- la copie d'une facture de moins de 3 mois (eau, électricité, gaz, téléphone fixe) ou bail, quittance de loyer
- ou en cas d'hébergement de la famille ou de l'enfant chez un tiers : une attestation sur l'honneur remplie et signée par l'hébergeant, une copie de sa pièce d'identité, ainsi qu'une copie de son justificatif de domicile (parmi l'une des pièces ci-dessus définies)
- La copie du carnet de santé ou une attestation médicale de vaccination

2) RECUEIL DE L'AVIS ET DE LA SIGNATURE DES AUTORITÉS SUIVANTES

Lorsqu'il s'agit d'une dérogation pour une école de CALUIRE ET CUIRE alors que l'enfant n'habite pas la commune, les responsables légaux de l'enfant doivent recueillir l'avis et la signature (OBLIGATOIRE) :

- de la Directrice ou du Directeur de l'école de secteur
- de la Directrice ou du Directeur de l'école demandée
- du Maire de la commune de résidence de l'enfant.

3) DÉPÔT DU DOSSIER COMPLET

Lorsqu'il s'agit d'une dérogation pour une école de CALUIRE ET CUIRE alors que l'enfant n'habite pas la commune : c'est le Maire de la commune de résidence de l'enfant qui communique directement le dossier à la Ville de CALUIRE ET CUIRE.

4) COMMISSION D'INSTRUCTION DES DÉROGATIONS SCOLAIRES

Chaque dossier est étudié par la commission des dérogations scolaire qui émet un avis favorable ou défavorable.

5) RÉPONSE À LA DEMANDE DE DÉROGATION

Quelle que soit la décision, la réponse est donnée **exclusivement par courrier** (aucune réponse ne peut être donnée directement par le Service SimpliCité), accompagné du certificat de pré-inscription scolaire.

Si l'enfant est déjà scolarisé et que la décision entraîne un changement d'école à la prochaine rentrée, les responsables légaux de l'enfant doivent solliciter auprès de l'école où était scolarisé l'enfant l'année précédente un **certificat de radiation** et le transmettre au service SimpliCité. Au vu de ce document, le certificat de pré-inscription scolaire pourra leur être délivré.

6) RENDEZ-VOUS AUPRÈS DE LA DIRECTION DE L'ÉCOLE

Quelle que soit la réponse à votre demande de dérogation, vous devrez ensuite prendre rendez-vous avec la Directrice ou le Directeur de l'école indiquée, pour présenter le certificat de pré-inscription et obtenir ainsi l'admission définitive de votre enfant.

ANNEXE 1 : FORMULAIRE À REMPLIR
EN CAS DE PARENTS DIVORCÉS OU SÉPARÉS

Je soussigné,.....
atteste sur l'honneur avoir connaissance de la demande de dérogation scolaire, faite
par.....

Par ce formulaire, je donne mon accord pour que mon enfant.....
né(e) le....., soit scolarisé(e) à l'école.....
de la commune de Caluire et Cuire.

Date :

Signature

- photocopie du jugement
- photocopie des deux cartes d'identité